

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 13 Education artistique et psychomotricité 1.1			
Code	PEIM1B13PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Campus Mons Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Xavier CARLIEZ (carliezx@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) HELHa Gosselies David PRINCE (david.prince@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut ()		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B13PPA	Education corporelle et psychomotricité 1	15 h / 1 C
PEIM1B13PPB	Education musicale 1	15 h / 1 C
PEIM1B13PPC	Education plastique 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B13PPA	Education corporelle et psychomotricité 1	10
PEIM1B13PPB	Education musicale 1	10
PEIM1B13PPC	Education plastique 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées au domaine de l'expression artistique, qu'elle soit corporelle, musicale ou plastique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité 1			
Code	6_PEIM1B13PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours parcourt des points théoriques autour du développement physique et mental de l'enfant, particulièrement en âge scolaire.

Ces thèmes sont notamment vus :

- *Capacités, croissance et vieillissement
- * Enfants et médias
- * Activité physique et santé
- * La spécialisation sportive précoce

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de s'approprier des concepts liés au fonctionnement corporel et au développement intellectuel d'un enfant. Il devra être capable de se référer à ces différents concepts lors de l'élaboration d'activités d'enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Théorie de la psychomotricité centrée essentiellement sur les acquisitions au niveau scolaire de l'enfant.

Démarches d'apprentissage

Apprentissage de la théorie en classe pour afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant reste disponible par email pour répondre aux éventuelles questions. Il fournit également ses présentations aux étudiants.

Sources et références

Education et motricité, René Paoletti. De Boeck Université
Mon enfant et la télévision, J. B. Berros. de Boeck

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

Recherches personnelles

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation certificative en fin de Q1 basées sur les bases théoriques vues en cours.

De plus, des situations problèmes seront posées à l'examen afin de voir la compréhension des thèmes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale 1			
Code	6_PEIM1B13PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à redonner confiance à l'étudiant(e) et à lui fournir un maximum de contenus pour pouvoir assurer des activités dans tous les domaines de la musique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- ☐ Présenter quelques chansons choisies dans le répertoire (présentation « méthodologique » et « vocale »)
- ☐ Donner une activité auditive et rythmique à des enfants de différents cycles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Audition : classique, film, W.Disney, musiques du monde
 Rythme : théorie et jeux (expression verbale, canon, créativité)
 Chants : chansons pour enfants, comédies musicales et variétés

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, emploi des nouvelles technologies, approche interactive, autres

Dispositifs d'aide à la réussite

Chant et rythme : approche individuelle durant l'année
 Activités d'audition : exemples dans le syllabus jaune

Sources et références

- « Osez la musique » V.Van Sull
- « Alain Strument » V.Van Sull
- « Chansons » (Dès, Merveille, Rémi...)
- « Musica Viva » J.Wuytack
- « Chemin des Comptines » O.Kolp

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier et examen oral. Dans le cadre de l'application du décret réussite, un étudiant inscrit en B1 peut représenter l'examen lors de la période d'évaluation du Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	30				
Période d'évaluation	Exo	70			Exo	100

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique 1			
Code	6_PEIM1B13PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours permet de développer la créativité, l'imaginaire, le sens esthétique et d'exploiter différentes techniques artistiques. On apprend à concevoir et à préparer des activités manuelles et graphiques que l'on exploite avec les enfants d'école primaire lors des stages pratiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- . Réalisation d'une B.D. graphique
- . Initiation au dessin et à l'illustration peinte à l'écoline
- . Le découpage et collage (aplat et volume)
- . Découverte de l'origami

Démarches d'apprentissage

1. Découverte et expérimentation de techniques de base
2. Réalisation personnelle
3. Aménagements pour l'exploitation des techniques en classe primaire

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignement s'adresse à tous. Il est conseillé de consulter régulièrement les publications enfantines pour avoir des idées lors de la réalisation des activités manuelles (livre de bricolage, revue spécialisée pour enfant...).

Sources et références

Le contenu du cours, documents et travaux sont référencés dans une farde individuelle.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier (évaluation continue).

Les consignes des travaux certifiés sont données durant les heures de cours.

En cas de non remise de tous les travaux demandés pour l'évaluation, le travail journalier est considéré comme incomplet et donc non présenté. En conséquence, la session sera incomplète.

L'étudiant(e) devra représenter de nouveaux travaux en seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).